

Charte du projet « Je me bouge pour ma santé » (JMB)

La collaboration dont la présente Charte fait l'objet découle du constat partagé par les partenaires que l'offre d'activité physique dans le canton de Vaud est abondante mais non coordonnée et qu'elle peine à toucher les personnes sédentaires dont les patients, surtout les plus vulnérables. L'offre d'activité physique actuelle est déployée par maladie chronique plutôt que selon les besoins des personnes (i.e. condition physique, situation géographique, etc...).

Le projet JMB vise à centraliser et organiser l'offre de prestations pour répondre avant tout aux besoins des personnes sédentaires et maximiser les chances qu'elles trouvent l'activité physique qui leur convienne. Toute personne, organisme ou partenaire qui s'y associe s'engage à œuvrer à cet objectif commun dans le respect de la vision, des valeurs et des objectifs généraux du projet.

Vision

Quels que soient leur état de santé, statut socio-économique et capacité physique, les personnes sont encouragées à bouger plus, au moyen d'activités physiques adaptées à leurs besoins et à leurs envies et en les intégrant durablement à leur mode de vie. L'offre d'activité physique adaptée aux personnes atteintes de maladies chroniques doit être facile d'accès et couvrir tous les besoins. Une chaîne d'intervention allant du conseil dispensé par un professionnel de la santé à l'accompagnement dans la reprise d'une activité physique régulière est mise en place et accessible au plus grand nombre, visant à accompagner les personnes dans un processus d'autonomisation.

Les personnes impliquées dans le projet s'engagent à :

Besoins individuels et soutien à l'autonomisation

- Viser, tout au long du projet, le renforcement de l'autonomie et l'empowerment des patients et autres bénéficiaires de la plateforme.
- Renforcer les compétences individuelles en matière d'activités physiques et plus largement de santé.
- Reconnaître la plus-value d'une offre centralisée et organisée selon les besoins de la personne plutôt que de prestations organisées par association et par maladie (en silo).

Equité face à la santé

- Agir en prenant en considération les personnes les plus vulnérables.
- Proposer des offres réparties sur le territoire, adaptées à chaque niveau de condition physique, avec des horaires adéquats et limitant les barrières à la reprise d'une activité physique (financières, géographiques, etc...).

Transparence entre les partenaires

- Communiquer de manière respectueuse et transmettre des informations aisément accessibles concernant la plateforme de recensement des offres d'activité physique.
- Collaborer avec la volonté de trouver des solutions collectives, concertées et consensuelles, dans un esprit de solidarité.

Le projet est porté par le Groupe de pilotage composé par la Ligue vaudoise contre le cancer (LVC), la Ligue pulmonaire vaudoise (LPV), la Ligue vaudoise contre le rhumatisme (LVR), la Ligue vaudoise contre les maladies cardiovasculaires (LVCV), le Groupe d'accueil et d'action psychiatrique (GRAAP), Unisanté (Département de Promotion de la santé et préventions) et Ligue suisse contre le cancer (LSC) ainsi que diabètevaud qui en a la responsabilité.

Faite le 26.03.2019 à Lausanne par

